



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14041487

Tribunal de Commerce de Tournai

dépôt au greffe le 04 FEV. 2014

Marie-Guy
Marie-Guy
Greffier assis

N° d'entreprise : 0458.099.029

Dénomination

(en entier) : **LES VALLEES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue des Vallées, 5 à 7760 CELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION et NOMINATION

D'un acte reçu par le notaire associé Alain HENRY à Estaimbourg (Estaimpuis), en date du 1^{er} février 2014, il résulte que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de « LES VALLEES », a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Résolution.

L'assemblée révoque à compter d'aujourd'hui le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe DUPONCHEEL. Elle émet toutes réserves concernant les actes posés par lui en cette qualité et ne lui donne donc pas quittance de son mandat.

L'assemblée constatant que la société n'a pas plus de deux actionnaires, a décidé de limiter le conseil d'administration à deux membres. Elle a décidé de nommer à compter d'aujourd'hui à la fonction de nouvel administrateur Monsieur Jérôme DUPONCHEEL prénommé et soussigné, qui accepte.

Son mandat sera gratuit.

L'assemblée décide de modifier le texte du dernier alinéa de l'article 14 des statuts qui se lira désormais comme suit :

La société est valablement représentée dans les actes et en justice par l'administrateur délégué; la société est également valablement représentée par la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur délégué ou encore d'un mandataire spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Alain HENRY, Notaire associé

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique et mise à jour des statuts)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2014 - Annexes du Moniteur belge